

COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

L'APTS croit à la santé mentale. Et vous, M. Barrette?

Longueuil, le 5 mai 2016 – Dans le cadre de la Semaine nationale de la santé mentale, l'APTS demande au gouvernement d'améliorer l'accessibilité aux soins.

Une personne aux prises avec un problème de santé mentale doit trop souvent cogner à de multiples portes avant d'avoir accès à des services. Au lieu de faire des compressions tous azimuts dans le réseau de la santé et des services sociaux, le gouvernement doit faciliter l'accès à des travailleuses sociales, des psychologues, des éducateurs et des psychoéducateurs, entre autres. Une enquête auprès de nos membres nous révèle que des patients vulnérables sont parfois obligés d'être « créatifs » afin d'être pris en charge.

« Après plusieurs tentatives infructueuses de prise en charge, plusieurs se tournent carrément vers l'urgence pour avoir accès à des services de santé mentale, se désole la présidente de l'APTS, Carolle Dubé. Une personne souffrant de trouble de santé mentale devrait s'y présenter en cas de crise, certes, mais non dans le but de passer outre les délais interminables des listes d'attente. » On rencontre parfois même des personnes qui formulent des plaintes au commissaire aux plaintes et à la qualité des services de leur établissement de façon à ce que leur cas soit pris en considération rapidement.

« Ces multiples obstacles représentent une montagne pour des personnes déjà fragilisées. Après quelques échecs, plusieurs abandonneront purement et simplement toute démarche favorable à leur rétablissement, au prix de leur santé et parfois même de leur vie. De plus en plus d'intervenantes sociales nous indiquent qu'elles s'inquiètent beaucoup des délais d'attente de plus en plus longs avant de recevoir des services et craignent de ne pouvoir intervenir à temps. M. Barrette, la santé mentale, on y croit. Et vous? », de conclure la présidente de l'APTS, Carolle Dubé.

À propos de l'APTS

Avec 32 000 membres, l'APTS est un acteur incontournable du réseau public de la santé et des services sociaux. Elle représente plus d'une centaine de titres d'emploi distincts parmi le personnel professionnel et technique dans les domaines du diagnostic, de la réadaptation, de la nutrition, de l'intervention psychosociale, du soutien clinique et de la prévention.

- 30 -

Pour renseignements :
Francis Boucher, conseiller en communication
Téléphone : 514.609.2906 (cell.)